



Conseil directeur
Point 10

CL/185/10h)-R.1
12 octobre 2009

RAPPORTS SUR DE RECENTES CONFERENCES ET REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP

**h) REUNION-DEBAT PARLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU
FORUM PUBLIC ANNUEL DE L'OMC
(Genève, 30 septembre 2009)**

1. Depuis quelques années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tient régulièrement des manifestations publiques annuelles où les participants – d'horizons divers : gouvernement, Parlement, société civile, entreprises, universités et médias - réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Le Forum public de l'OMC constitue désormais un rendez-vous important du calendrier international.
2. Une autre tradition s'est développée en parallèle qui consiste à organiser des réunions-débats parlementaires dans le cadre général de la tenue des Forums publics de l'OMC. Ces réunions sont axées sur les centres d'intérêts particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international. Elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'OMC, qui est conduit grâce à l'action concertée de l'UIP et du Parlement européen et qui constitue de facto la dimension parlementaire de l'OMC.
3. Le Forum public de l'OMC s'est tenu dans les locaux de l'OMC, à Genève, du 28 au 30 septembre, avec pour thème général *Problèmes mondiaux, solutions mondiales : Vers une meilleure gouvernance mondiale*. Cette manifestation est intervenue alors que la crise économique et financière mondiale faisait des ravages, que le commerce international se contractait, que la tentation protectionniste était forte et les négociations de Doha dans l'impasse.
4. Dans le prolongement du thème général du Forum, la réunion-débat parlementaire s'intitulait *Le protectionnisme peut-il protéger le commerce ? Le point de vue du législateur*. Cette question présentait un intérêt particulier pour les parlementaires qui contrôlent l'action des pouvoirs publics dans le domaine du commerce international et qui sont confrontés aux tendances protectionnistes induites par le ralentissement de l'économie et la récession sociale.
5. Cette réunion s'est tenue le 30 septembre, avec plus de 150 participants, dont de nombreux parlementaires. On trouvera en Annexe, un résumé des débats qui sera inséré dans le compte rendu général des délibérations du Forum public 2009. Le Secrétariat de l'OMC publiera un compte rendu complet des travaux du Forum.

Forum public 2009 de l'OMC RAPPORT DE LA 23^{ème} SESSION

Titre de la session

Le protectionnisme peut-il protéger le commerce ? Le point de vue du législateur.

Coorganisateur

Union européenne et Parlement européen

Résumé

Alors que le monde s'enfoncé progressivement dans la crise économique et que le commerce international s'effondre, les parlements subissent des pressions de divers secteurs économiques et sociaux qui veulent être protégés des difficultés économiques et de la récession. Quelle est la marge de manœuvre des responsables politiques pour aider les producteurs nationaux sans réveiller les démons du protectionnisme ? Quelle est la responsabilité des parlements face aux mesures de restriction du commerce prises par d'autres pays qui semblent tout simplement se décharger de leurs problèmes sur leurs voisins ? Comment faire pour qu'il n'y ait pas d'interruption de l'aide au commerce destinée aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés, qui ne sont pour rien dans la crise économique actuelle mais dont la croissance dépend beaucoup des exportations ? Quel rôle l'OMC peut-elle jouer dans la mise en place d'un mécanisme de contrôle du commerce et des mesures touchant au commerce prises dans le contexte de la crise, et comment le législateur peut-il mettre concrètement ce mécanisme à profit ?

Les participants se sont penchés sur le rôle des parlements qui consiste à assurer - dans le cadre du système de contre-pouvoirs - un contrôle strict des politiques gouvernementales en matière de commerce international.

Composition du comité d'experts

Modérateur :

- M. Ram Etwareea, journaliste, quotidien *Le Temps*

Experts :

- M. Vital Moreira, Président de la Commission du commerce international du Parlement européen
- M. Jacques Bourgeois, parlementaire (Suisse), Directeur de l'Union suisse des paysans
- M. Shakeel Mohamed, parlementaire (Maurice)
- M. James Bacchus, ancien Président de l'Organe d'appel de l'OMC et ancien membre du Congrès des Etats-Unis

Résumé des principaux points abordés par les experts

Dans ses remarques liminaires, le modérateur a rappelé que le monde essayait de se remettre en selle après le choc violent causé par la crise économique et financière et que le commerce figurait parmi les priorités pour relancer l'économie. Comme l'indique un rapport récent de l'OMC, plusieurs pays ont d'ores et déjà adopté des mesures protectionnistes en réaction à la crise. Ces faits étaient à prendre en considération eu égard à l'enlisement des négociations du Cycle de Doha.

M. James Bacchus

Ancien membre du Congrès des Etats-Unis, M. Bacchus a commencé par indiquer qu'il était démocrate et qu'il était un partisan convaincu du libre-échange. Selon lui, ce que les pays pouvaient faire de mieux était d'embrasser le système commercial international. Le protectionnisme était coûteux en termes de débouchés et représentait un gaspillage de capitaux.

Grâce au système des règles de l'OMC et à son dispositif contraignant de règlement des différends, le commerce mondial fonctionne désormais mieux. Les pays qui ne se conforment pas aux règles encourent des sanctions économiques, et se les voient d'ailleurs souvent appliquer.

Il y avait un débat tacite à l'OMC sur l'ampleur du protectionnisme auquel chacun pouvait se livrer sans enfreindre ouvertement les règles. C'est ce que l'on appelle le protectionnisme légal : des mesures qui ne dépassent pas les limites du système juridique de l'OMC, mais qui sont néanmoins protectionnistes par essence. Le protectionnisme légal comporte un risque pour le système tout entier et pourrait constituer un obstacle supplémentaire pour les négociations du Cycle de Doha.

M. Bacchus s'est dit inquiet de ce que les signes de protectionnisme qui émanaient de son propre pays, les Etats-Unis, risquaient d'avoir des répercussions importantes pour d'autres pays, qui pourraient alors s'en servir pour justifier leurs propres politiques de "fermeture".

Les différends qui se règlent dans le cadre de l'OMC ne sont pas, par définition, des "guerres commerciales". C'est pourquoi il est tellement important de régler les conflits touchant le commerce par le biais du système de règlement des différends de l'OMC et de ne pas les laisser s'envenimer jusqu'à ce qu'ils ne soient plus maîtrisables.

Pour M. Bacchus, la réunion du G20 à Pittsburgh a tenu ses promesses. Ses dirigeants se sont dits résolus à faire aboutir le Cycle de Doha.

M. Jacques Bourgeois

M. Bourgeois a commencé sa présentation en expliquant pourquoi il avait toujours défendu l'agriculture. Pour lui, l'agriculture ne peut être comparée aux services ou à certains autres secteurs car elle touche à la subsistance des populations. Il a fait remarquer que son pays, la Suisse, avait entériné la notion de multifonctionnalité de l'agriculture par référendum et que cette notion figurait désormais dans la Constitution.

D'après l'Accord de Marrakech, chaque pays a le droit de soutenir et de protéger son agriculture. Même si ce droit n'est pas contesté, la Suisse a vu ses exportations agricoles diminuer jour après jour. Aussi le gouvernement a-t-il dû décider d'un système de réglementation. Chaque pays a des particularités et des besoins propres. Une exploitation suisse de 20 hectares est en effet forcément différente d'une exploitation américaine ordinaire.

L'agriculture joue un rôle spécial et essentiel en ce sens qu'elle assure la viabilité des populations. Elle a en outre une fonction sociale. Un pays sans agriculture ne peut survivre. Pour autant, la Suisse importe plus de produits agricoles par habitant que la plupart de ses voisins.

M. Shakeel Mohamed

Maurice, patrie de M. Mohamed, a fait le choix délibéré d'un respect strict des règles commerciales. Elle ne s'est pas départie de ce choix, même au moment de la crise financière, qui a touché les pays en développement plus durement que les pays développés.

"Nous les parlementaires avons cette chose que l'on appelle la politique", a dit M. Mohamed. Les responsables politiques sont naturellement tentés de recourir à des mesures protectionnistes, en particulier en période électorale, mais c'est un leurre et, qui plus est, une voie dangereuse.

Chaque fois que le G20 se réunit, le monde entier retient sa respiration parce que ses décisions ont des conséquences pour la vie de chacun. Pour que le commerce international puisse survivre, il importe de mettre en place un système financier mondial performant. Le G20 a commencé à s'occuper de cette question, mais sans prendre suffisamment en considération les préoccupations des pays en développement.

Les principales victimes de la crise sont les citoyens des pays en développement comme Maurice. Pourtant, ces pays ne sont pas représentés à la plupart de ces réunions, leur rôle ayant été ramené à celui de bénéficiaires de l'aide. Il faut les associer davantage. Le système actuel ressemble à un médecin qui ferait une ordonnance sans avoir jamais vu son patient.

Le G20 a promis qu'il n'y aurait pas de protectionnisme. Pourtant, la réalité des faits contredit ces promesses car les pays qui les ont faites se sont déjà engagés sur la voie du protectionnisme. Si tout le monde en fait autant, le Cycle de Doha et la promesse d'un libre-échange resteront lettre morte.

M. Vital Moreira

La crise économique n'est pas le fait du commerce, mais celui-ci peut faire partie de la solution. Il importe que les dirigeants politiques réalisent que le commerce mondial va continuer à se développer, même si les dérives protectionnistes se parent d'un vernis politique en période de crise.

Le commerce international est plus robuste aujourd'hui qu'il ne l'était quelques années auparavant. Les règles commerciales multilatérales convenues dans le cadre de l'OMC ont assaini l'ensemble du système. L'engagement pris par le G20 à Washington, de prévenir le protectionnisme est très important, de même que l'engagement de faire aboutir le Cycle de Doha.

M. Moreira s'est dit confiant dans le fait que le potentiel du commerce d'atténuer les effets de la crise économique serait réalisé. De l'avis du Parlement européen, les législateurs doivent commencer à interroger leurs gouvernements respectifs sur toutes les politiques protectionnistes. Il est crucial de soumettre l'action du gouvernement à un contrôle parlementaire strict.

Résumé des débats

Le débat s'est poursuivi avec plusieurs interventions de parlementaires et d'autres participants au Forum présents dans la salle.

Un parlementaire camerounais a indiqué que, pour les pays en développement, le titre de la session était trompeur, car les pays en développement n'étaient pas en mesure d'adopter des mesures protectionnistes et étaient principalement tenus par les décisions des pays développés. D'autres parlementaires ont fait écho à cette remarque, se demandant qui étaient les vrais responsables de l'enlisement du Cycle de Doha.

La réponse est venue en partie d'un des experts, qui a laissé entendre qu'il fallait aussi que les pays en développement fassent des concessions pour que les négociations aboutissent.

Il a aussi été question des obstacles au commerce. Certains délégués ont estimé que, du fait de leur manque de compétitivité, les pays en développement étaient tout simplement obligés de protéger leur économie. Ils ont aussi évoqué le besoin d'une transparence accrue des procédures de l'OMC.

Malgré des divergences de vues palpables quant à ce que le monde pouvait se permettre en matière de libre échange, il y avait un consensus clair sur le fait qu'il fallait poursuivre le Cycle de Doha. Les avis étaient partagés entre les partisans du libre-échange et ceux qui, face à la crise financière, étaient favorables à une réglementation plus rigoureuse. A cet égard, d'aucuns ont souligné qu'il fallait voir la crise financière dans le contexte mondial général, en tenant compte des conséquences des crises alimentaire et énergétique et des problèmes que représentaient les changements climatiques. Tous ces problèmes sont liés entre eux et ont tous des répercussions sur le commerce.

Conclusions

La crise actuelle a eu des effets néfastes tant sur les pays développés que sur les pays en développement, mais ces derniers ont été plus durement touchés. Il n'est pas surprenant que le protectionnisme ait refait surface à l'échelle des pays, mais il représente une menace pour le commerce international et risque de compliquer encore les négociations du Cycle de Doha. Le danger est réel. Malgré leur instinct politique "naturel", les parlementaires doivent résister aux pressions protectionnistes.